

Mairie de LE BAS SEGALA

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 20
Date de convocation : 6 janvier 2022

PROCES VERBAL
Séance du Conseil municipal
Mardi 11 janvier 2022

L'an deux mille vingt deux et le onze janvier à onze heure trente, le conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé à La Bastide L'Evêque, « Espace Paul Rouziès » sous la présidence de M. Jean Eudes LE MEIGNEN, Maire.

Présents : ANDURAND LE GUEN Nicole, RICARD Jérôme, MURATET Catherine, AUGUSTIN Claude, FARJOU Jean-Luc, DEMAREST Chantal, MAZARS Didier Emile, ROUZIES Georges, BROS Daniel, SOUYRI Jacques, AMANS Lionel, GUY Gilles, MOULY Céline, ALET Adrien.

Excusés : COMBETTES Magali a donné pouvoir à Nicole ANDURAND LE GUEN, MAZARS Didier Yves a donné pouvoir à ROUZIES Georges, Christine COMBETTES a donné pouvoir à Jérôme RICARD, Stéphane MARRE a donné pouvoir à Claude AUGUSTIN, Audrey ANDURAND, Christelle FABRE, Jules MAINGAULT, Manon MARTY a donné pouvoir à Catherine MURATET

Secrétaire : Catherine MURATET

Monsieur le Maire ouvre la séance et présente ses meilleurs vœux aux conseillers municipaux.

1- Enquête publique relative à la révision de Plan de Prévention des Risques Inondation de la moyenne et basse vallée de l'Aveyron : mise à jour

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de la Préfecture concernant l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Moyenne et Basse Vallée de l'Aveyron. Les communes ont été associées à ce travail.

Ce dossier doit, à présent, être soumis à l'enquête publique du lundi 17 janvier 2022 au vendredi 18 février 2022 inclus. Un registre sera mis à disposition en mairie aux heures d'ouverture.

Le commissaire enquêteur, M. GUICHARD, sera présent en mairie de Belcastel le lundi 17 janvier 2022 de 9h à 12h, en mairie de Compolibat, le mercredi 26 janvier 2022 de 9h à 12h, en mairie de Saint Rémy le vendredi 4 février 2022 de 13h30 à 16h30 et en mairie de Monteils le jeudi 10 février 2022 de 16h à 19h. Monsieur le Maire précise que l'avis du conseil municipal doit être annexé au registre d'enquête publique avant le début de l'enquête.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la prescription d'enquête publique, donne un avis favorable à ce dossier.

2- Vente de parcelles biens de section de Ginestous

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du conseil municipal du 21 septembre 2021 approuvant la vente de la parcelle B 852, bien de section de Ginestous.

Considérant que le bien de section a fait l'objet d'une division suivant le document d'arpentage établi par le géomètre LBP Etude et conseil,

Vu la demande du propriétaire ayant droit du bien de section, Madame Paulina VAN DEN BROEK qui vend une partie de sa propriété,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

-Approuve la vente de la parcelle bien de section B 1510, d'une superficie de 382 m² au profit de Mme Paulina VAN DEN BROEK, au prix de 1€ le m² soit TROIS CENT QUATRE VINGT DEUX EUROS (382 €),

-Approuve la vente de la parcelle bien de section B 1511, d'une superficie de 548 m² au profit de M. Robert DUYM, au prix de 1€ le m² soit CINQ CENT QUARANTE HUIT EUROS (548 €).

Dit que tous les frais sont à la charge des acquéreurs.

-Désigne et donne tous pouvoirs à Monsieur Claude AUGUSTIN, Maire Adjoint, pour représenter la Section de Ginestous, LA BASTIDE L'EVEQUE et à Monsieur le Maire pour signer les actes de vente auprès de Maître Emilie COUDERC, notaire à Decazeville.

Mme Nicole ANDURAND LE GUEN fait un point sur la situation sanitaire dans les écoles :

- A Solville, fermeture de la classe du directeur Clément AVILA, non remplacé, absence de nombreux élèves - A l'école du Bourg, une seule absence, pas de classe fermée.

Après l'ordre du jour épuisé et les questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 22h00.

Le Maire
Jean Eudes LE MEIGNEN

